Rédigé le 05 février 2019

5 minutes de lecture

Actualités

Innovation et industrie

Énergies renouvelables | Biocarburants et e-fuels | Mobilité durable

Après 10 ans de recherche, le projet Futurol™ s'est achevé avec succès.

La technologie française de production d'éthanol de 2e génération, développée avec l'appui des 11 partenaires du projet, est entrée dans sa phase de commercialisation.

Une convention a été signée entre Procethol 2G, structure créée par les partenaires pour héberger et porter le projet Futurol™, **et la société Axens** qui est désormais en charge de la commercialisation mondiale de la technologie.

LES ATOUTS DE LA TECHNOLOGIE FUTUROL™

L'un des atouts de la technologie Futurol™ est son autonomie. Technologique d'abord grâce à la **production in situ des enzymes** et la propagation des levures adaptées aux matières premières traitées. Énergétique ensuite, puisque la technologie Futurol™ permet industriellement une **totale autonomie**, voire une exportation d'énergie.

La compétitivité de la technologie Futurol™ réside également dans son caractère adaptable aux différentes typologies de biomasse. Cette flexibilité permet d'optimiser le recours à un approvisionnement local en matières premières, d'assurer une commercialisation à l'échelle mondiale ainsi qu'une intégration aisée aux usines existantes de production d'éthanol conventionnel.

L'AVENIR DU PILOTE CONTINU DE POMACLE-BAZANCOURT

L'unité pilote implantée en 2011 à Pomacle-Bazancourt (Marne) a permis de valider la technologie à une échelle d'une tonne par jour de biomasse lignocellulosique. L'installation représente, à petite échelle, une usine complète de production d'éthanol avancé depuis la préparation de la biomasse jusqu'à la distillation finale.

Cet équipement, unique en France, et l'équipe expérimentée qui l'a opéré ont joué un rôle majeur dans le développement de la technologie Futurol™.

La phase de Recherche et Développement étant achevée, l'usine pilote a été cédée le 31 octobre 2018 à la société ARD, implantée sur le site de Pomacle-Bazancourt, un des partenaires du projet Futurol™. ARD, qui a également repris l'intégralité du personnel, permet le maintien de l'outil et des compétences opérationnelles nécessaires à son fonctionnement pour appuyer la commercialisation de la technologie Futurol.

LE PROJET FUTUROL™ : LE DÉVELOPPEMENT EN FRANCE D'UNE TECHNOLOGIE D'AVENIR

Lancé en 2008, le projet Futurol™ a associé **11 partenaires majeurs qui couvrent l'ensemble de la filière, de la ressource végétale au réservoir** : acteurs R&D, acteurs industriels et acteurs financiers.

Financiers, industriels et chercheurs ont apporté leurs compétences et expertises de pointe pour l'atteinte de l'objectif du projet : **la mise au point et le développement jusqu'à un stade permettant la mise sur le marché d'un procédé et de technologies inédites pour assurer une production de bioéthanol cellulosique compétitive et durable**.

Une véritable expertise s'est développée autour du projet Futurol™, avec le soutien de Bpifrance, pour conforter la France dans une position de leader de la bio-économie.

Données clés du projet Futurol™

Partenaires : ARD, IFP Energies nouvelles, Inra, Lesaffre, Office national des forêts, Tereos, Total, Vivescia, Crédit Agricole Nord Est, CGB, Unigrains.

Budget : 76,4 millions d'euros dont 29,9 millions d'euros de financement public (Bpifrance).

Date de validation de la faisabilité technique et économique de la chaîne de procédés : 2017.

VOUS SEREZ AUSSI INTÉRESSÉ PAR

Biocarburants de 2e génération : une première industrielle pour la technologie française Futurol™

Contact

PRESSE - IFPEN

Anne-Laure DE MARIGNAN : 01 47 52 62 07

Amélie PONCELET : 01 47 52 62 02

presse@ifpen.fr

Bioéthanol avancé : en route vers la commercialisation de la technologie Futurol™
05 février 2019

Lien vers la page web :